



Activité des navires de pêche

Sous-Région

NORD BRETAGNE

2019





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de Saint-Malo à Camaret de la sous-région Nord Bretagne.

L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Nord Bretagne.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés de la sous-région en 2019*

Caractéristiques techniques cumulées



572

navires
inscrits au FPC

87 190

kW de puissance
totale

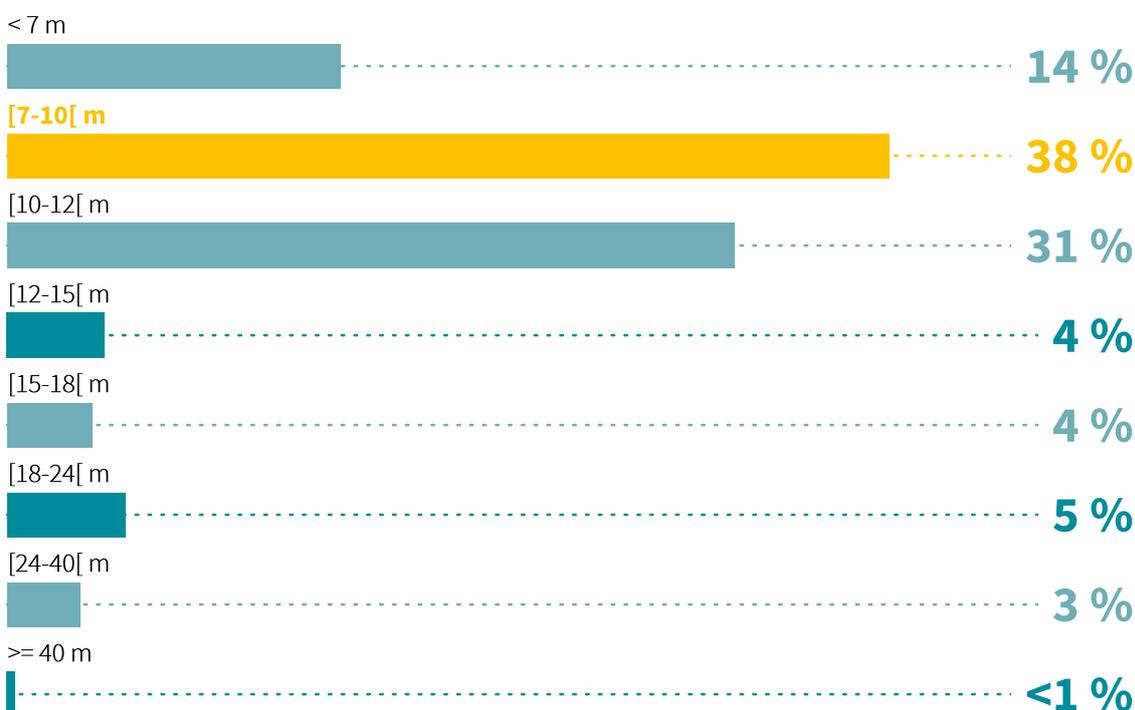
20 303

U.M.S. de Jauge
totale

1 377

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

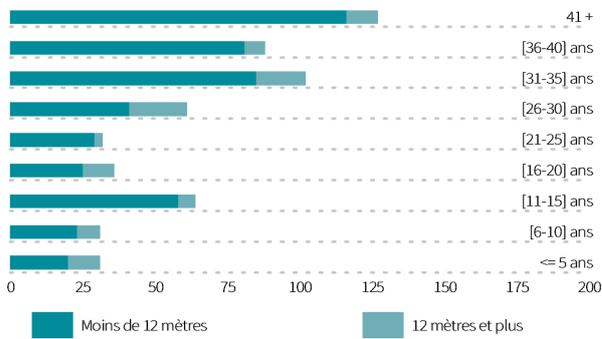
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



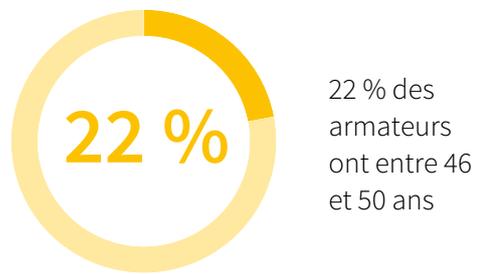
Caractéristiques techniques du navire moyen



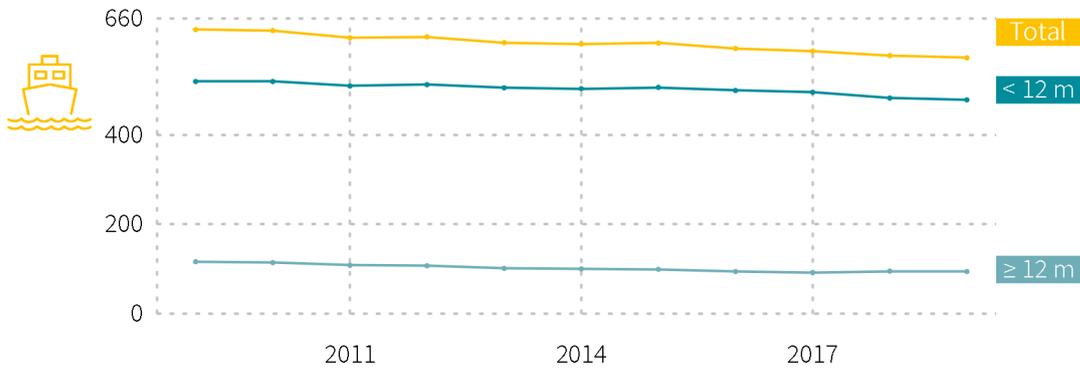
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





Navires actifs de la sous-région



543

navires actifs à la pêche sur

572

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 543 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

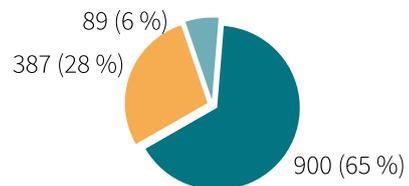
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

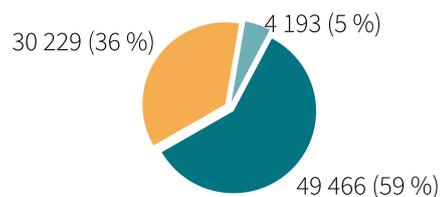
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

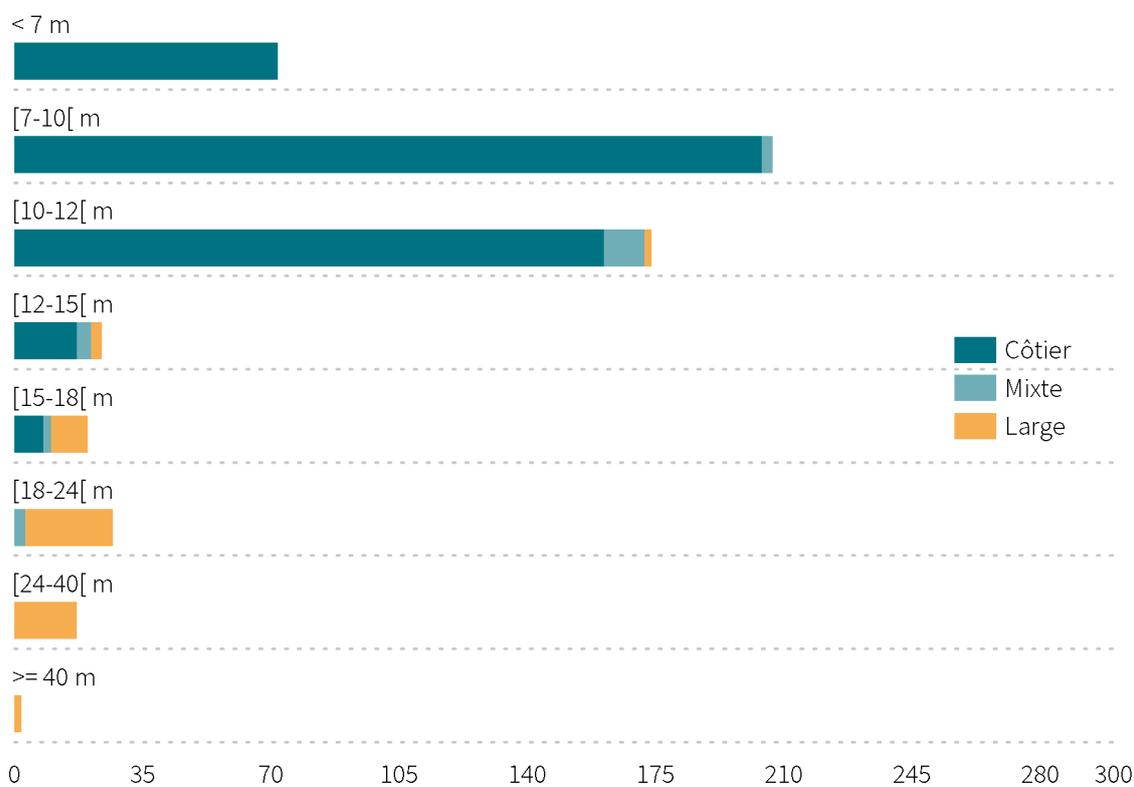


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

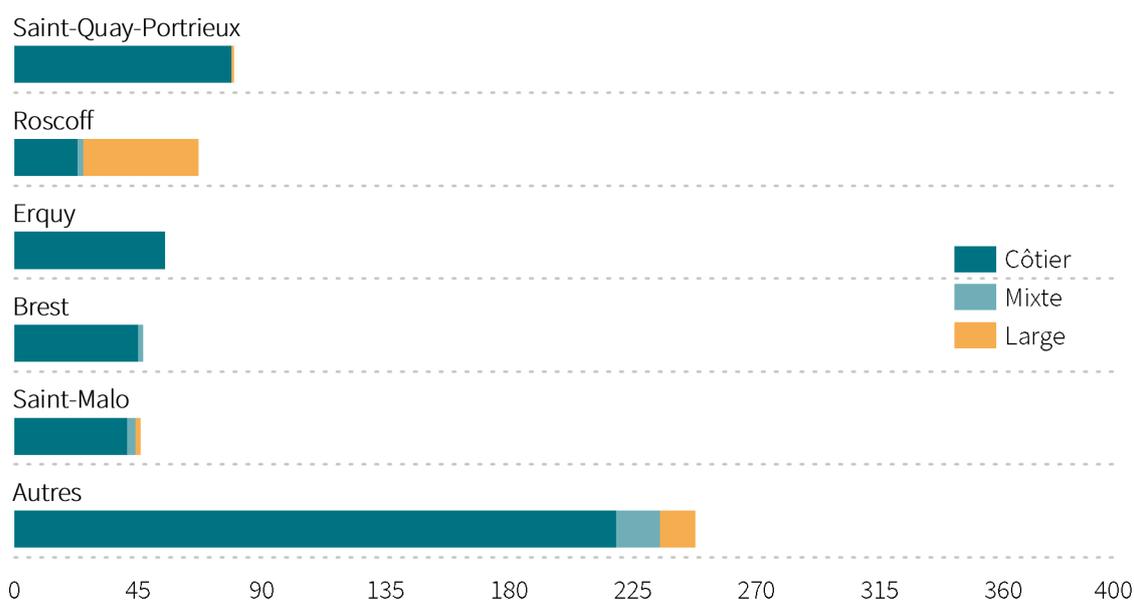
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,7

NOMBRE MOYEN D'ENGIN UTILISÉS PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGIN DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues	228	219	217	188	20	10	9	8	24	218	240	241
Casiers et pièges	74	84	122	169	191	178	163	133	111	106	76	73
Filets	107	106	113	119	123	125	138	131	109	109	106	114
Chaluts	83	83	80	94	104	98	99	100	102	97	87	85
Métiers de l'hameçon	23	19	27	50	56	65	67	59	46	32	22	24
Pêche de rivage	19	19	20	20	17	9	1		14	20	17	17
Scoubidou et peigne		2	6	10	21	22	23	22	16	10	4	
Tamis	4	4	4	1								

de 0 à 47 navires
 de 48 à 95 navires
 de 96 à 144 navires
 de 145 à 192 navires
 de 193 à 241 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,4

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues à coquille St-Jacques	225	216	217	185	14				4	217	239	239
Casiers à grands crustacés	42	54	80	114	139	141	130	106	87	73	50	48
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	56	53	54	58	59	50	56	59	53	49	52	53
Trémaux à baudroies	33	35	44	45	47	47	50	48	43	35	24	29
Chaluts de fond à céphalopodes	25	20	15	35	50	46	45	45	49	44	34	34
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	42	34	30	25	30	29	39	35	40	43	41	45
Filets maillants à grands crustacés	30	28	32	35	36	33	35	27	9	26	30	31
Casiers à buccin	29	30	30	32	37	32	32	19	11	17	22	20
Dragues à bivalves hors coquille St-Jacques et moules	33	34	36	33	9	10	9	8	20	28	31	39
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	13	9	17	30	33	32	32	29	21	16	15	15

de 0 à 47 navires
 de 48 à 95 navires
 de 96 à 142 navires
 de 143 à 190 navires
 de 191 à 239 navires

Les périodes d'inactivité



334

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

29

navires inactifs à la pêche toute l'année

1 256

mois d'inactivité totale pour le lieu

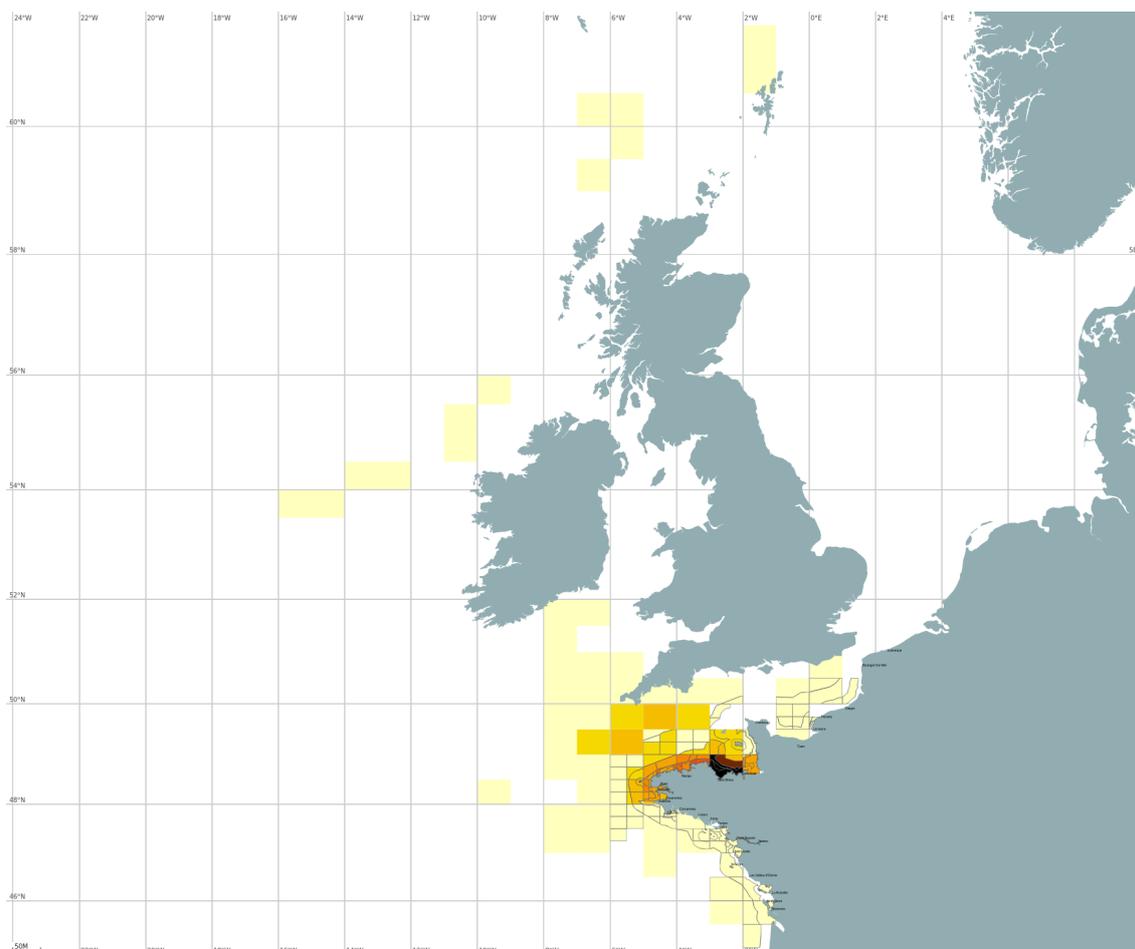
3,8

mois d'inactivité en moyenne par navire

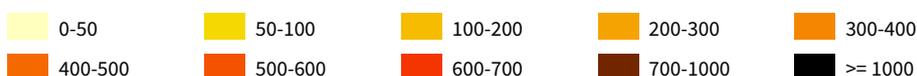


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

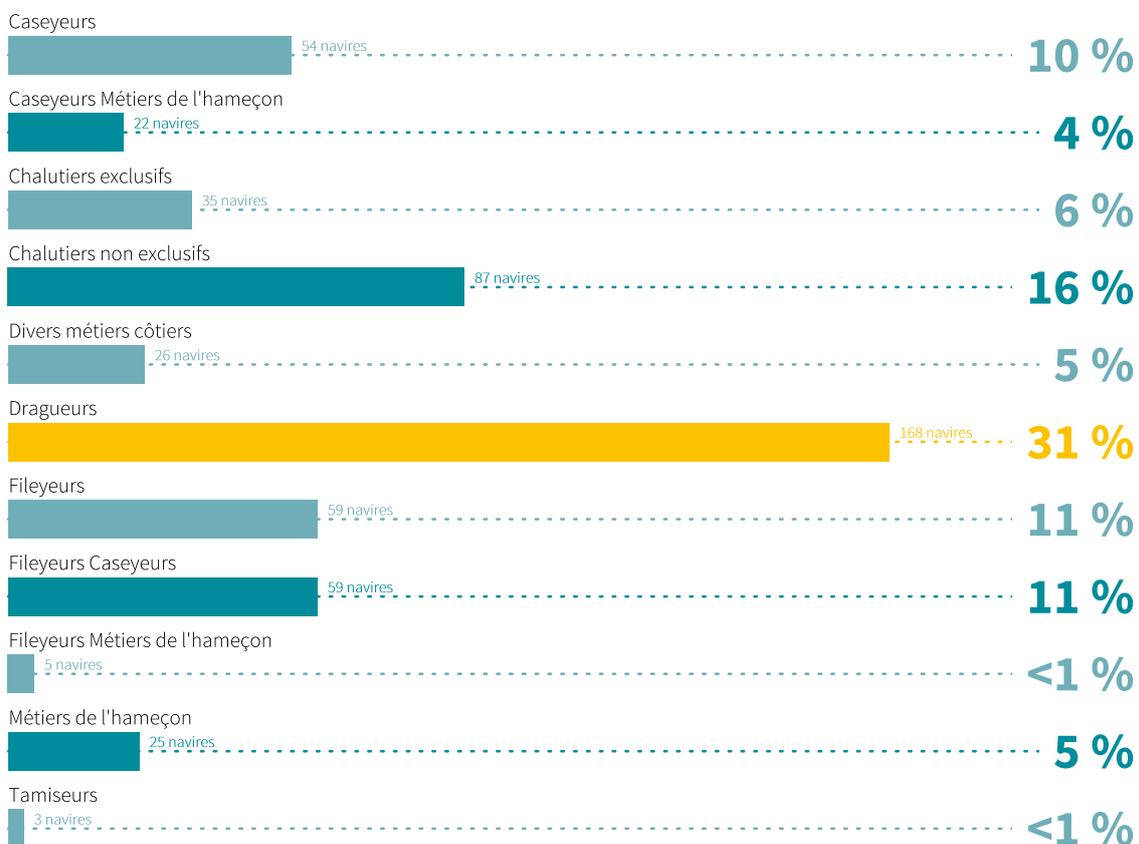




Flottes de la sous-région

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	9,4	97	2,2
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	7,3	77	1,1
Chalutiers exclusifs	27,0	688	7,8
Chalutiers non exclusifs	11,4	143	2,4
Divers métiers côtiers	7,9	93	2,1
Dragueurs	10,1	112	2,1
Fileyeurs	12,1	175	3,4
Fileyeurs Caseyeurs	8,5	95	1,8
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	7,8	100	1,2
Métiers de l'hameçon	7,7	102	1,2
Tamiseurs	6,8	50	1,0



Productions de la sous-région

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	72	66 92 %	60 83 %	68 94 %	555	477 86 %	407 73 %	541 97 %
[7-10[m	207	200 97 %	187 90 %	206 100 %	1 844	1 637 89 %	1 538 83 %	1 784 97 %
[10-12[m	174	173 99 %	170 98 %	173 99 %	1 804	1 716 95 %	1 652 92 %	1 783 99 %
[12-15[m	24	24 100 %	23 96 %	24 100 %	265	252 95 %	240 91 %	260 98 %
[15-18[m	20	19 95 %	19 95 %	20 100 %	217	197 91 %	174 80 %	207 95 %
[18-24[m	27	27 100 %	27 100 %	27 100 %	303	302 100 %	282 93 %	302 100 %
[24-40[m	17	17 100 %	17 100 %	17 100 %	187	187 100 %	187 100 %	187 100 %
>= 40 m	2	2 100 %	2 100 %	2 100 %	19	12 63 %	10 53 %	12 63 %
Total	543	528 97 %	505 93 %	537 99 %	5 194	4 780 92 %	4 490 86 %	5 076 98 %
< 10 m	279	266 95 %	247 89 %	274 98 %	2 399	2 114 88 %	1 945 81 %	2 325 97 %
>= 10 m	264	262 99 %	258 98 %	263 100 %	2 795	2 666 95 %	2 545 91 %	2 751 98 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Morues	21 428	(13 %)	6 535	(7 %)	3,28
Coquille St-Jacques atlantique	20 004	(12 %)	8 394	(9 %)	2,38
Baudroies	15 347	(10 %)	3 444	(4 %)	4,46
Araignée européenne	9 213	(6 %)	4 963	(5 %)	1,86
Saint Pierre	9 014	(6 %)	807	(1 %)	11,16
Merlan bleu	7 492	(5 %)	11 053	(12 %)	0,68
Tourteau	7 039	(4 %)	1 805	(2 %)	3,90
Églefin	5 727	(4 %)	2 653	(3 %)	2,16
Seiches	5 270	(3 %)	1 613	(2 %)	3,27
Homard européen	5 055	(3 %)	244	(0 %)	20,69
Buccin	4 684	(3 %)	2 855	(3 %)	1,64
Sole commune	4 228	(3 %)	293	(0 %)	14,43
Calmars, Encornets	4 227	(3 %)	615	(1 %)	6,87
Turbot	4 227	(3 %)	280	(0 %)	15,12
Raies	4 053	(3 %)	1 872	(2 %)	2,17
Autres espèces	33 490	(21 %)	45 033	(49 %)	0,74
Total (toutes espèces confondues)	160 498	(100 %)	92 459	(100 %)	1,74

Cofinancements

